



# AFFICHEZ VOTRE APPARTENANCE SUR LINKEDIN

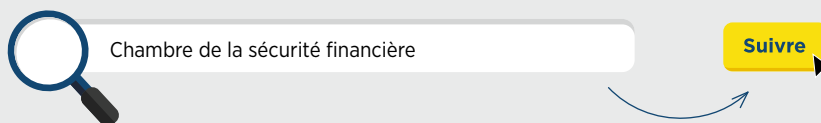
Être membre de la Chambre de la sécurité financière démontre votre professionnalisme et votre crédibilité puisque vous êtes formé et encadré par un organisme reconnu dont la mission première est de protéger le public.

Avec plusieurs millions d'utilisateurs canadiens et un taux de croissance important au Québec, le réseau LinkedIn est un incontournable pour les professionnels. Prenez soin de vous identifier en tant que membre de la CSF sur votre profil LinkedIn et inspirez confiance.

1

## ALLEZ SUR LINKEDIN

Tapez « Chambre de la sécurité financière » dans la barre de recherche en haut de la page et cliquez sur **Suivre**.



2

## RENDEZ-VOUS SUR VOTRE PAGE PERSONNELLE



### SUR ORDINATEUR

Cliquez sur **Profil / modifier le profil** dans le coin supérieur gauche.



### SUR MOBILE/TABLETTE

Cliquez sur le **gros + bleu** dans le coin inférieur droit.

3

## DANS LA SECTION SOUS VOTRE PHOTO

Un menu vous permet d'ajouter une série d'éléments à votre profil. Cliquez sur **Voir plus** pour voir l'ensemble des éléments.

### SUR ORDINATEUR

Cliquez sur l'option **Ajouter des certifications** sous l'onglet **Certifications**.

### SUR MOBILE/TABLETTE

Cliquez sur **Réalisations** puis sur **Certifications**.

4

## ENTREZ LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

- Le nom exact de votre certification selon le registre de l'Autorité des marchés financiers (si vous cumulez plusieurs certifications, il est préférable de les ajouter une par une en répétant les étapes 1 à 5 pour chacune d'elles)
- Le nom de l'autorité de vérification : « Chambre de la sécurité financière »
- Votre numéro de certification de l'Autorité ou votre numéro de BDNI
- L'URL de la certification, soit l'adresse du Registre des individus et entreprises autorisés à exercer : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-corporo.html>
- La date d'entrée en vigueur de votre certification ainsi que sa date d'expiration

5

## APPUYEZ SUR ENREGISTRER ET C'EST TOUT !